

Question 6
des députés Jean-Pierre Penon, PLR, et Christophe Bessero, PLR, concernant
l'application de la RPT

Les communes ont été appelées à s'acquitter de leur part aux salaires des enseignants pour fin juillet.

Or elles devraient encaisser tout bientôt la péréquation financière intercommunale et fonds de cas de rigueur.

N'aurait-il pas été possible de trouver une manière plus élégante de régler ces flux financiers?